

1 Code d'identification unique du produit type :

# Collimix Classic - VPI

2 Numéro de type, de lot, ou de série ou tout autre élément permettant l'identification du produit de construction conformément à l'article 11, paragraphe 4 :

Voir emballage : nom du produit, date de fabrication, numéro de lot, centre de fabrication

3 Usage ou usages prévus du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant :

Mortier-colle amélioré destiné à la pose de carrelage .

4 Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11, paragraphe 5 :

Société VPI SAS  
4, rue Aristide Bergès B.P. 34  
F - 38081 L'ISLE D'ABEAU Cedex  
[www.vpi.vicat.fr](http://www.vpi.vicat.fr)

5 Le cas échéant, nom et adresse de contact du mandataire dont le mandat couvre les tâches visées à l'article 12, paragraphe 2 :

Non applicable

6 Le ou les systèmes d'Evaluation et de Vérification de la Constance des Performances du produit de construction conformément à l'annexe V :

Niveau 3

7 Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée :

Le CSTB laboratoire notifié n°0679 a réalisé la détermination du produit type sur la base d'essais de type selon le système 3 et a délivré le rapport d'essai

8 Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction pour lequel une évaluation technique européenne a été délivrée :

Non applicable

9 Performances déclarées :

| Caractéristiques essentielles                             | Performances              | Spécifications techniques harmonisées |
|-----------------------------------------------------------|---------------------------|---------------------------------------|
| Réaction au feu                                           | Classe E                  | EN 12004-1 : 2017                     |
| Dégagement de substances dangereuses                      | Voir FDS                  |                                       |
| Adhérence :                                               |                           |                                       |
| - Adhérence initiale par traction                         | $\geq 1,0 \text{ N/mm}^2$ |                                       |
| Durabilité pour :                                         |                           |                                       |
| - L'adhérence par traction après vieillissement thermique | $\geq 1,0 \text{ N/mm}^2$ |                                       |
| - L'adhérence par traction après immersion dans l'eau     | $\geq 1,0 \text{ N/mm}^2$ |                                       |
| - L'adhérence par traction après cycles de gel-dégel      | $\geq 1,0 \text{ N/mm}^2$ |                                       |

10 Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9.

La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4

Signé pour le fabricant et en son nom par :

Patrick LAVEZZARI Directeur Général  
À L'Isle d'Abeau Le 04/04/2019

